

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 26 avril 2005 à 19 h 40, à son siège situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Madame Johanne Harvey
Madame Carole Boisclair	Monsieur Réal Julien
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Serge Lafontaine
Monsieur Denis Boulianne	Madame Brunelle Lafrenière
Madame Nicole Bourassa	Monsieur Martin Lafrenière
Monsieur Claude Boutin	Madame Line Lecours
Madame France Désaulniers	Monsieur Steve Martin
Madame Sylvie Duchesne	Madame Nicole Périgny
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Diane Samson

AINSI QUE madame Maryse Vallée, commissaire représentante du comité de parents. Celle-ci a quitté à 21 h.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Daniel Bussière	Directeur des Services de l'enseignement aux adultes
Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Communications
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services de l'informatique
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée d'une quarantaine de membres du personnel enseignant ainsi que d'une vingtaine de parents d'élèves dysphasiques ainsi que des parents d'élèves de l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Président

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 295 0405 : Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0405-09 soit adopté en retirant l'article suivant :

6.2 « Résultats aux épreuves uniques de juin 2004 et diplomation ».

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 296 0405 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 5 avril 2005 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0405-10, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, monsieur le président Jean-Yves Laforest invite les personnes présentes à prendre la parole.

Sur ce, madame Julie Désaulniers, parent d'un enfant dysphasique, mentionne aux commissaires l'opposition des parents à l'éventuel transfert des élèves dysphasiques de l'école Saint-Joseph à Shawinigan vers l'école Immaculée-Conception à Shawinigan. Madame Désaulniers souligne la rencontre tenue avec des dirigeants de la commission scolaire sur ce dossier et demande à ce qu'une telle rencontre ait également lieu avec les commissaires. Elle désire ainsi donc que les commissaires retardent leur décision sur ce sujet.

Monsieur le président Jean-Yves Laforest fait part d'une disposition de la convention collective du personnel enseignant qui prévoit l'obligation de la commission scolaire d'adopter cette décision avant le 1^{er} mai.

Poursuivant, madame Désaulniers remet ensuite de la documentation élaborée par une orthophoniste et expliquant la dysphasie. Elle fait particulièrement lecture d'un passage de ce document.

Madame Christine Boisjoly, présidente du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, fait après cela une intervention pour s'opposer au transfert d'une dizaine d'élèves. Elle demande aux commissaires de maintenir les 3 classes de 3^e année à cette école pour la prochaine année scolaire.

Président

Monsieur Rosaire Morin, président du Syndicat de l'Enseignement de la Mauricie, prend ensuite la parole pour indiquer aux commissaires que l'assemblée générale de son syndicat l'a mandaté pour réclamer la mise en tutelle de la commission scolaire. Monsieur Morin expose les motifs à l'appui de leur demande durant une trentaine de minutes. Monsieur Morin mentionne également qu'il est mandaté pour exiger la démission du président de la commission scolaire et pour exiger la mise à la retraite du directeur général. Au terme de l'intervention de monsieur Morin, le président monsieur Jean-Yves Laforest demande à ce dernier de remettre au conseil des commissaires le document dont il a fait lecture pour que les commissaires puissent prendre plus amplement connaissance des motifs à l'appui de leurs demandes. Monsieur Morin consent à transmettre le document dès le lendemain de la présente séance.

Monsieur Pierre Plamondon, délégué syndical à l'école secondaire Paul-Le Jeune, explique ensuite aux commissaires les motifs ayant conduit à la décision du personnel enseignant à boycotter la journée de formation du 30 mars dernier. Il désire savoir après cela qui a pris la décision de soumettre une réclamation au syndicat suite au boycottage de cette activité de formation et comment cela a été pris. Monsieur le président Jean-Yves Laforest mentionne que c'est la commission scolaire qui a pris cette décision, donc les commissaires et les dirigeants.

En suivi à la période de questions réservée à l'assistance, les membres du personnel enseignant quittent la séance.

En étant après cela aux sujets relatifs à la Direction générale, le directeur général adjoint, monsieur Claude Leclerc, est invité à présenter les projets éducatifs et les plans de réussite des écoles du secteur Shawinigan. Il est procédé au dépôt de ce document, et ce, au terme de cette présentation.

Projets éducatifs et plans de réussite des écoles du secteur Shawinigan

RÉSOLUTION 297 0405 : Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soit déposé le document 0405-11 relatif aux projets éducatifs et aux plans de réussite des écoles du secteur Shawinigan.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue dépose un état du budget relatif aux demandes d'aide financière, de publicité et de représentation.

État du budget des demandes d'aide financière, de publicité et de représentation

RÉSOLUTION 298 0405 : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que soit déposé l'état du budget des demandes d'aide financière, de publicité et de représentation, décrit au document 0405-12.

Adopté unanimement

Consécutivement, les membres du conseil des commissaires considèrent le dossier concernant l'organisation des écoles primaires pour les prochaines années. Le directeur général fait alors lecture d'une recommandation.

Président

En suivi à cette lecture, les commissaires conviennent de procéder, à ce moment-ci, soit à 21 h, à la tenue d'un huis clos afin d'entendre les représentations des parents d'élèves dysphasiques, et ce, préalablement à la prise de décision sur ce dossier.

Huis clos

RÉSOLUTION 299 0405 : Monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 22 h 15, il est procédé à la réouverture de la séance.

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 300 0405 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Par suite des représentations des parents et des délibérations à huis clos, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Organisation scolaire des écoles primaires pour 2005-2006 et 2006-2007

RÉSOLUTION 301 0405 : CONSIDÉRANT qu'il y a une relation directe entre le phénomène de décroissance de la clientèle scolaire, lorsqu'elle est importante et récurrente, et la décroissance des services éducatifs;

CONSIDÉRANT, dans ce contexte et compte tenu que la commission scolaire est affectée par la diminution de plus de 2 400 élèves entre les années scolaires 1998-1999 et 2004-2005 (soit -18,11 %), qu'une évaluation annuelle de la situation et de ses conséquences sur les services éducatifs s'impose;

CONSIDÉRANT qu'une analyse approfondie a été réalisée cette année concernant l'organisation des écoles primaires ainsi que de leurs clientèles observées et prévues depuis l'année scolaire 2004-2005 jusqu'en 2007-2008;

CONSIDÉRANT que les conclusions de cette analyse mettent en évidence que la décroissance de la clientèle a des effets majeurs sur l'organisation, le niveau et le maintien des services éducatifs en provoquant directement une réduction des ressources octroyées sur la base du nombre d'élèves (enseignants, personnel professionnel et de soutien technique, direction d'école, ...);

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel d'agir dans les meilleurs délais pour atténuer les impacts d'une telle situation au niveau des écoles primaires les plus affectées;

CONSIDÉRANT que sept (7) séances d'informations et de consultation des conseils d'établissement et des parents des secteurs les plus concernés ont été réalisées;

Président

CONSIDÉRANT les questions, les observations et les positions exprimées et recueillies lors de ces rencontres;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE d'apporter les modifications suivantes à l'organisation des écoles primaires de la commission scolaire :

1. Secteur Haut Saint-Maurice

- ✓ Pour 2005-2006, transférer deux (2) groupes d'élèves du secteur de l'adaptation scolaire de l'école Jacques-Buteux vers l'école Marie-Médiatrice;

2. Secteur Grand-Mère

- ✓ Pour 2005-2006 et sous réserve du respect des règles relatives à l'attribution des effectifs en direction d'établissement, modifier l'organisation des écoles de telle sorte qu'au lieu et place de l'établissement regroupant les écoles de Sainte-Flore, Antoine-Hallé et Saint-Paul, il y ait deux (2) établissements dont l'un constitué de l'école Antoine-Hallé et l'autre constitué des écoles de Sainte-Flore et Saint-Paul;
- ✓ Pour 2006-2007, dispenser à l'école Saint-Paul la totalité des services du préscolaire 4 ans du secteur Grand-Mère, ainsi que ceux du préscolaire 5 ans pour la partie des élèves du secteur Grand-Mère provenant des bassins des écoles Laflèche, Antoine-Hallé et Saint-Paul;

3. Secteur Shawinigan-Sud

- ✓ Au plus tard le 30 juin 2005, compléter la présente analyse d'organisation scolaire et effectuer les consultations requises dans l'objectif de décider de la fermeture de l'école Saint-Sauveur à partir de l'année scolaire 2006-2007;
- ✓ Pour 2005-2006, maintenir à l'école Saint-Paul les groupes de 5^e année qui seront constitués;
- ✓ Pour 2005-2006, compléter l'organisation scolaire de manière à s'assurer d'un nombre suffisant d'élèves permettant le maintien du modèle d'organisation existant à l'école Saint-André et Saint-Georges;
- ✓ Pour 2006-2007 et sous réserve du respect des règles relatives à l'attribution des effectifs en direction d'établissement, modifier l'organisation des écoles de telle sorte qu'au lieu et place des établissements regroupant pour l'un les écoles Saint-André et Saint-Georges et pour l'autre les écoles Saint-Paul et Saint-Sauveur, il y ait trois (3) établissements dont le premier serait constitué de l'école Saint-André, le second de l'école Saint-Georges, et le troisième de l'école Saint-Paul.

Adopté unanimement
À ce moment-ci, soit à 22 h 20, il est procédé à une suspension de la séance.

Président

Suspension de la séance

RÉSOLUTION 302 0405 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

À 22 h 35, il est procédé à la réouverture de la séance.

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 303 0405 : Madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À la réouverture de la séance, l'absence de public est constatée.

À ce moment-ci, il est convenu de modifier l'ordre du jour.

Modification de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 304 0405 : Madame la commissaire Sylvie Duchesne PROPOSE que soit modifié l'ordre du jour en reportant à la séance du 10 mai prochain les articles suivants :

- 6.1 Dérogation – Entrée précoce au préscolaire 5 ans.
- 7.2 Taxage et intimidation – Éléments de suivi.
- 7.3 U.R.L.S. – Adhésion et délégués à l'assemblée générale.
- 7.4 Rendez-vous panquébécois – Secondaire en spectacle.
- 8.1 Calendriers scolaires 2005-2006 en formation générale des adultes et en formation professionnelle.
- 9.1 S.A.D.C. du Haut Saint-Maurice.
- 11.2 Démissions.
- 11.4 Dépôt du projet du plan des effectifs du personnel en service de garde.
- 11.5 Dépôt du plan d'effectifs du personnel professionnel.

QUE soit également ajouté l'article suivant :

- 12.1 Servitude Hydro-Québec.

Adopté unanimement

En conformité avec l'ordre du jour modifié, les commissaires prennent connaissance du plan d'effectifs des directions d'établissement et des administrateurs pour 2005-2006. Les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Plan d'effectifs des administrateurs 2005-2006

RÉSOLUTION 305 0405 : CONSIDÉRANT, en référence à la politique de gestion des administrateurs, que des consultations ont été effectuées concernant les effectifs du personnel cadre pour l'année scolaire 2005-2006;

Président

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général quant au plan d'effectifs 2005-2006 des administrateurs;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que soit adopté le plan d'effectifs des administrateurs décrit au document 0405-13.

Adopté unanimement

Plan d'effectifs des directions d'école et de centre 2005-2006

RÉSOLUTION 306 0405 : CONSIDÉRANT, en référence à la politique de gestion du personnel cadre des écoles et des centres, que des consultations ont été effectuées concernant les effectifs du personnel cadre pour l'année scolaire 2005-2006;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général quant au plan d'effectifs 2005-2006 des directions d'école et de centre;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit adopté le plan d'effectifs du personnel cadre des écoles et des centres décrit au document 0405-14.

Adopté unanimement

Consécutivement, le directeur des Services complémentaires, monsieur Pierre Larose, consulte les commissaires quant à des orientations relatives aux services de garde pour l'année scolaire 2005-2006. Au terme de la présentation de monsieur Larose, il est convenu d'un consensus quant à ces orientations qui seront adoptées à la prochaine séance du conseil des commissaires.

Madame la commissaire Diane Samson et monsieur le commissaire Denis Boulianne quittent la séance à ce moment-ci, soit à 23 h.

En étant après cela aux sujets relatifs aux Services des ressources humaines, des résolutions sont adoptées sur recommandation de monsieur Bertrand Rodrigue.

Engagement

RÉSOLUTION 307 0405 : CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit combler un poste;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à la tenue d'un comité de sélection et qu'une recommandation quant à l'engagement du personnel a été soumise;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE d'accepter l'engagement de la personne dont le nom suit, le tout étant conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de la convention collective :

Président

- ✓ Marie-Ève Plaisance, technicienne en éducation spécialisée, poste à 15 heures/semaine à caractère cyclique à l'école des Vallons à Saint-Paulin, et ce, à compter du 9 mai 2005.

Adopté unanimement

Modifications au plan d'effectifs 2004-2005 du personnel de soutien administratif, technique et manuel

RÉSOLUTION 308 0405 : CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel de soutien administratif, technique et manuel pour l'année scolaire 2005-2006 et la consultation effectuée auprès du syndicat des employés de soutien;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Boutin propose que soient acceptées les modifications au plan d'effectifs 2004-2005 du personnel de soutien administratif, technique et manuel suivantes :

Abolition de poste

- ✓ 1 poste d'ouvrier certifié d'entretien, régulier temps plein, 38,75 heures/semaine à l'école secondaire Paul-Le Jeune;

Ouverture de postes

- ✓ 1 poste d'électricien, régulier temps plein, 38,75 heures/semaine aux Services des ressources matérielles au Centre administratif;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, régulier temps partiel, 15 heures/semaine, à l'école Notre-Dame de l'Assomption à Parent;

Modification du lieu d'affectation

- ✓ madame Jeannine Massicotte, secrétaire de gestion, sera affectée à la Direction générale au lieu des Services de l'enseignement aux jeunes.

Adopté unanimement

Consécutivement, et par suite des explications du directeur des Services des ressources matérielles, les commissaires autorisent une servitude à Hydro-Québec.

Entente relative à un droit de servitude (partie lot 628-772P école Immaculée-Conception) par Hydro-Québec

RÉSOLUTION 309 0405 : CONSIDÉRANT que la Ville de Shawinigan a demandé à Hydro-Québec le déplacement d'un poteau électrique situé trop près de leur réseau d'égout;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie est propriétaire du terrain au-dessus duquel la ligne électrique aérienne doit être relocalisée;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT qu'Hydro-Québec demande à la commission scolaire un droit de servitude sur une lisière de terrain d'une superficie de 20 mètres par 3 mètres sur le lot 628-772P;

CONSIDÉRANT qu'Hydro-Québec sera responsable de tout dommage causé à la propriété de la commission scolaire survenant lors des travaux de déplacement et d'entretien de ladite ligne;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que messieurs Jean-Yves Laforest, président et Jean-Pierre Hogue, directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie, l'entente relative à un droit de servitude sur une partie du lot 628-772P (école Immaculée-Conception) afin qu'Hydro-Québec puisse procéder au déplacement d'un poteau électrique.

Adopté unanimement

Les commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de correspondance en date des 20 et 26 avril 2005.

Aucune intervention n'est faite à la seconde période de questions réservée à l'assistance.

En conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à 23 h 15 à la tenue d'un huis clos de la séance.

Huis clos

RÉSOLUTION 310 0405 : Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 23 h 35, il est successivement procédé à la réouverture au public de la séance et à la clôture de la séance.

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 311 0405 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Clôture de la séance

RÉSOLUTION 312 0405 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Président

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire